

# L'info Baie-Johan-Beetz

Votre mensuel de la vie communautaire

29<sup>e</sup> édition – Avril 2017



## Municipalité



### Échos de la mairie de Baie-Johan-Beetz

Après une longue et mûre réflexion, le maire de Baie-Johan-Beetz a annoncé, lors d'une entrevue à CILE MF, sa décision de ne pas briguer un second mandat à la mairie de Baie-Johan-Beetz.

Monsieur Gagnon évoque plusieurs raisons pour lesquelles il en arrive à cette conclusion. Afin d'en connaître la teneur, vous êtes invités à écouter l'entrevue complète sur le site internet de la radio communautaire au [www.cilemf.com](http://www.cilemf.com).

### Anniversaires de naissance

	Huguette Dérap
	Denise Devost
	Marie-Brigitte Roy
	Sylvain Roy
	Myriam Lafleur

### Joyeux anniversaire à tous !

Si votre anniversaire ne se retrouve pas dans la liste, veuillez nous en faire part. Nous corrigerons la situation.

### Les échéances des taxes et des tarifications municipales

Suite à plusieurs demandes d'information de la part de citoyens de Baie-Johan-Beetz, il est important de clarifier la question des échéances pour le paiement des taxes et des tarifications municipales.

« La date ultime où peut être fait le versement unique ou le premier versement des taxes foncières municipales est le trentième jour qui suit l'expédition du compte » (Loi sur la fiscalité municipale, article 252).

Donc, le montant dû le 30<sup>e</sup> jour suivant l'expédition du compte est soit le montant total des taxes ou encore le 1<sup>er</sup> versement.

Par contre, si un contribuable fait le 1<sup>er</sup> versement à la 1<sup>ère</sup> échéance, il peut décider de régler le solde à la 2<sup>e</sup> échéance. Ainsi de suite, tant que le montant prévu à chacune des échéances est payé au moment prévu. Toutefois, si tel n'est pas le cas, les intérêts seront calculés à partir du moment où une échéance n'est pas respectée, seulement sur le solde exigible.

En espérant que cette explication clarifie la situation.

### Avis de modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de Baie-Johan-Beetz

L'avis est par les présentes donné que la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Johan-Beetz, prévue le mercredi 12 avril 2017 à 20 h, se tiendra le mardi 18 avril 2017 à 20 h, à la salle de conférence du bâtiment multifonctionnel.

**Bienvenue à tous !**



# Calendrier



Dimanche		Lundi		Mardi		Mercredi	
	2		3		4		5
		18 h à 20 h Bibliothèque		Grand arrivage à la COOP 19 h <u>Présentation publique de la COOP à la salle Phidélem-Harvey</u>			
	9		10		11		12
		18 h à 20 h Bibliothèque					
	16		17		18		19
10 h 30 Célébration eucharistique du Dimanche de Pâques		Bibliothèque fermée Bureau municipal fermé COOP / Épicerie Les Choix de Marguerite fermée		20 h Séance ordinaire du conseil municipal		Grand arrivage à la COOP 19 h Réunion du conseil d'administration de la COOP	
	23		24		25		26
		18 h à 20 h Bibliothèque					
	30		1		2		3
13 h 30 Cercle d'écriture « Sous la plume de Lumina »		18 h à 20 h Bibliothèque 2 <sup>e</sup> échéance des taxes municipales		Grand arrivage à la COOP			

Municipalité

Loisirs

COOP

Église



Conseil municipal



Église



Bibliothèque








Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz

# des activités



## 2017

Jeudi		Vendredi		Samedi		Notes
  	6		7		1/8	
12 h 30 à 13 h 30 Bibliothèque 15 h Adoration 16 h Partage de la Parole de Dieu				1 <sup>er</sup> et 8 avril à 16 h Célébration eucharistique		
	13		14		15	
12 h 30 à 13 h 30 Bibliothèque 16 h Partage de la Parole de Dieu 19 h Célébration eucharistique du Jeudi Saint 20 h Adoration		Bureau municipal fermé 15 h Office du Vendredi Saint 19 h Chemin de la Croix		19 h Vêpres et lectures de la Veillée Pascale		
  	20		21		22	
Bibliothèque fermée				16 h Célébration eucharistique		
	27		28		29	
Bibliothèque fermée				16 h Célébration eucharistique		
  	4		5		6	
Bibliothèque fermée				16 h Célébration		

Citoyens

École

Organisme

CLSC



Collecte des matières résiduelles



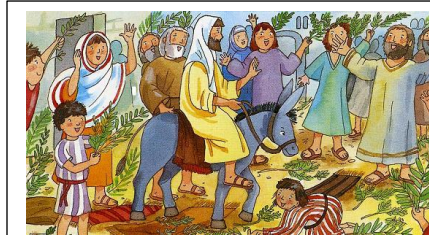
Collecte des matières recyclables

# Annonces communautaires

## HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

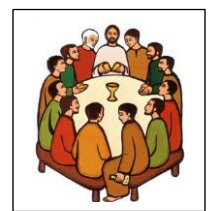


**10 avril à 19 h**  
**Messe chrismale**  
Baie-Comeau

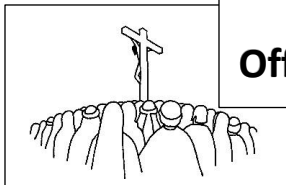


**8 avril à 16 h**  
Célébration eucharistique du  
**Dimanche des Rameaux**

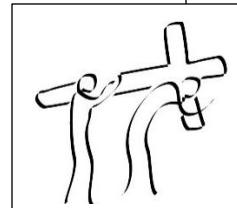
**13 avril à 19 h**  
Célébration eucharistique du **Jeudi Saint**  
avec célébration communautaire du pardon  
suivi de l'adoration eucharistique



**14 avril à 15 h**  
**Office du Vendredi Saint**



**14 avril à 19 h**  
**Chemin de croix**



**16 avril à 10 h 30**  
Célébration eucharistique  
**Dimanche de Pâques**



**15 avril à 19 h**  
Vêpres et lectures de la  
**Veillée pascale**

